

Pour diffusion immédiate

Nouveau complexe sportif dans le secteur Saint-Romuald

PRÈS DE 1 700 HEURES DE GLACE SUPPLÉMENTAIRES À LÉVIS

Lévis, le 7 juillet 2014. – Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, est heureux de l'annonce aujourd'hui d'une entente qui permettra la réalisation d'un complexe sportif à deux glaces dans le secteur Saint-Romuald. En effet, grâce au projet annoncé par le Collège de Lévis, Honco et le Groupe Camada, la Ville pourra augmenter de façon significative le nombre d'heures de glace offertes à la population, et ce, dès 2015.

« Cette entente donnera le coup d'envoi à la construction du complexe et permettra d'offrir environ 1 700 heures de glace supplémentaires aux Lévisiennes et Lévisiens. Nous sommes fiers de pouvoir faire affaire avec le Collège de Lévis, qui pourra miser encore davantage sur son dynamisme sportif, ainsi que Honco, un fleuron de l'économie lévisienne qui s'est illustré jusqu'à Sotchi dans le cadre des derniers Jeux olympiques », a déclaré monsieur Lehouillier.

Répondre à la demande

Selon les modalités de l'entente, la Ville aura une priorité de 3 679 heures de glace par année pour les deux patinoires durant les plages horaires les plus en demande, et ce, pour une période de cinq ans avec possibilité de renouvellement. Plus de 80 % de ces heures *prime time* seront louées à un tarif de 365 \$/h, ce qui est similaire à des équipements comparables non subventionnés. L'arrivée de ce nouveau complexe sportif permettra à la Ville de Lévis de bonifier son offre de service en raison de l'ajout d'une glace, soit 1 700 heures supplémentaires, répondant ainsi à la demande pour des heures de glace intérieure sur le territoire. C'est donc un total de 13 500 heures, réparties sur l'ensemble du réseau d'aré纳斯 municipaux et privés, qui seront dévolues à environ 3 800 jeunes participant aux activités des dix organismes de sports de glace œuvrant à Lévis. De plus, un réaménagement partiel de l'ensemble des horaires des aré纳斯 pourra également être réalisé afin d'améliorer l'offre générale de service, notamment en permettant aux organismes d'avoir accès à des plages horaire plus intéressantes.

Dans le modèle présenté aujourd'hui, le mandat de construction et de gestion de ce nouveau complexe sera entièrement assumé par la corporation formée par le Collège de Lévis, Honco et le Groupe Camada. La Ville de Lévis, quant à elle, sera locataire des heures de glace.

« La Ville obtient ainsi des heures de glace au prix du marché, sans avoir à déboursier d'importants investissements liés à la construction d'un édifice. Cette formule permettra également à la Ville d'investir sur la mise à niveau de ses propres infrastructures », a ajouté monsieur Lehouillier.

C'est à la valeur marchande que la Ville de Lévis a vendu le terrain nécessaire à la construction du Complexe 2 glaces Honco, un espace situé à l'angle de la 4^e Avenue et de la 3^e Rue dans le secteur Saint-Romuald. L'actuel aréna de Saint-Romuald, situé tout près, demeurera ouvert jusqu'à l'inauguration du nouveau complexe sportif avant d'être démoli.

Les travaux débiteront en août prochain et se termineront au printemps 2015. La location des heures de glace pourra ainsi débuter en août 2015.

« C'est un dénouement heureux pour ce projet qui permettra aux Lévisiennes et Lévisiens de profiter rapidement d'un plus grand nombre d'heures de glace, et ce, dans un bâtiment entièrement neuf, à la fine pointe de la technologie et adapté à leurs besoins. Ce sera un complexe digne d'une grande ville qui mettra en valeur la pratique des sports de glace sur notre territoire », a conclu monsieur Lehouillier.

- 30 -

Source : Direction des communications
418 835-8292

